

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

4^e CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES STATISTIQUE ET PLANIFICATION

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22-26 juillet 2013)

Séance 1 : Progrès accomplis dans l'adoption de la méthode normalisée d'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages dans le Pacifique

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

RÉSUMÉ

1. Le projet de normalisation de la méthode d'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages a été validé par le Comité régional de pilotage de la statistique, qui a été établi lors de la Conférence régionale des Directeurs des services statistique et planification, en 2010.
2. À ce jour, quatre pays ont appliqué la nouvelle approche normalisée (ou une version légèrement modifiée), à savoir les Îles Salomon, Nauru, le Samoa et les États fédérés de Micronésie. Quatre autres pays devraient faire de même au cours des 18 prochains mois, étant donné que des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages sont prévues durant cette période aux Îles Cook, à Kiribati, à Niue, à Palau et à Tokelau.

Principaux résultats

3. Les principales réalisations à porter au crédit du projet à ce jour sont :
 - a. l'élaboration d'un questionnaire normalisé d'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, d'une classification normalisée des revenus et des dépenses et d'un système normalisé de traitement des données ;
 - b. une stratégie pour l'action à mener sur le terrain, pendant une période de 12 mois, qui a déjà été adoptée par tous les pays.

Principales difficultés rencontrées

4. Les principales difficultés rencontrées par le groupe de travail sur les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages sont les suivantes :
 - a. La méthode normalisée n'a pas encore été adoptée par tous les pays, mais on espère que cette situation évoluera dans un avenir proche.
 - b. Quelques difficultés de démarrage doivent encore être résolues, comme définir qui sont les membres du ménage et déterminer quelle partie du secteur des ménages, hors secteur privé, doit être prise en compte.
 - c. Un solide encadrement des opérations de terrain reste nécessaire pour assurer le succès des enquêtes.
 - d. Un plan à long terme mieux structuré doit être élaboré pour les pays de la région qui réalisent des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages.

Recommandations

5. Tous les pays adoptent la méthode régionale d'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages, élaborée en réponse à la demande formulée par les chefs d'État et de gouvernement des pays océaniques dans le Plan pour le Pacifique pour mieux harmoniser les concepts, les classifications et les systèmes statistiques, et qui a en outre été approuvée dans la Stratégie décennale océanique sur la statistique et par le Comité régional de pilotage de la statistique.
6. Un accord est trouvé en ce qui concerne la liste de produits communs qu'il conviendrait de prévoir après l'achèvement des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, notamment une évaluation de la pauvreté et un rebasage de l'indice des prix à la consommation, effectués dans un délai raisonnable, ainsi que l'organisation d'un cours sur l'analyse des données et la rédaction de rapports, destiné aux agents titulaires de postes clés dans les services nationaux de la statistique et de la planification.